

VOTE DU 23 OCTOBRE 2019 SUR L'AVENIR DES « TESTS ABEILLES » :

POLLINIS accueille le veto du Parlement européen avec soulagement et demande l'adoption immédiate des lignes directrices de l'EFSA de 2013.

PARIS, LE 23 OCTOBRE 2019 – Aujourd'hui, les eurodéputés réunis en séance plénière ont décidé de s'opposer au projet de règlement de la Commission européenne qui cherchait à limiter l'application des « tests abeilles », des protocoles de tests indispensables pour connaître enfin la toxicité réelle des pesticides sur les pollinisateurs avant leur mise sur le marché.

« Les députés européens ont pris la mesure du scandale qui se joue autour de l'homologation des pesticides, se réjouit Nicolas Laarman, délégué général de POLLINIS. L'agrochimie, avec la complicité des États membres et de la Commission européenne, essaie de nous priver du seul outil scientifique qui permettrait d'enrayer le déclin des pollinisateurs en Europe. Aujourd'hui, les eurodéputés viennent d'exprimer la voix des citoyens qui ne veulent plus que des pesticides toxiques pour les pollinisateurs et l'ensemble du vivant soient utilisés et continuent d'être autorisés ».

Pour rappel, les « tests abeilles » ont été établis par l'autorité sanitaire européenne (EFSA) en 2013 pour pallier aux graves et nombreuses lacunes du système d'homologation actuel qui permet que des pesticides homologués déciment les insectes comme les abeilles et les pollinisateurs sauvages. Depuis six ans, dans l'opacité la plus totale, la mise en oeuvre de ces protocoles indispensables est bloquée par certains pays européens. POLLINIS dénonce l'influence manifeste de l'industrie agrochimique dans ce dossier.

En juillet dernier, le comité réunissant les représentants de la Commission européenne et des ministères de l'agriculture des États membres (le SCoPAFF), a voté un texte accédant aux demandes de l'industrie agrochimique, qui reporte à une date indéterminée certains des tests parmi les plus importants, qui permettraient notamment d'évaluer la toxicité chronique des pesticides, et leur impact sur les larves, les abeilles sauvages et les bourdons. Des tests indispensables que la procédure actuelle d'homologation ne prend pas en compte...

C'est à ce texte scandaleux que les eurodéputés viennent de s'opposer.

« Les citoyens réclament désormais l'adoption immédiate et intégrale des lignes directrices de l'EFSA de 2013, prévient Nicolas Laarman. Nous voulons aussi que la lumière soit faite sur le blocage des « tests abeilles » orchestré depuis six ans par les firmes agrochimiques. C'est l'avenir du processus démocratique européen qui est en jeu ».

POLLINIS a saisi la Médiatrice européenne pour dénoncer le manque de transparence et le refus de la Commission de lui octroyer l'accès aux documents concernant les tractations du SCoPAFF, accès pourtant garanti par le droit européen. La Médiatrice a donné raison à

l'association en mai 2019 et réprimandé la Commission pour « mauvaise administration ». Après deux précédents reports, la Commission doit communiquer ces documents avant le 31 octobre prochain.

CONTACT :

Julie Pecheur
Responsable du Plaidoyer de POLLINIS
juliep@pollinis.org - 06 74 55 81 81

DOSSIER DE PRESSE :

- Note de synthèse de POLLINIS : « Pesticides et pollinisateurs : la Commission et les États membres sont-ils en train de céder aux pressions de l'agrochimie ? »
<https://www.pollinis.org/publications/note-de-synthese-de-pollinis-sur-lintense-lobbying-des-firmes-de-lagrochimie/>
- Rapport de POLLINIS : « Évaluation des pesticides et risques pour les pollinisateurs : procédures obsolètes et conflits d'intérêts.»
<https://www.pollinis.org/publications/rapport-de-pollinis-sur-le-blocage-au-niveau-europeen-des-tests-abeilles/>
- Pétition : <https://info.pollinis.org/veto-testsabeilles-message-meps/>
- Lettre de POLLINIS aux eurodéputés :
<https://www.pollinis.org/admin/wp-content/uploads/2019/10/bee-guidance-document-vote-23102019-pollinis-aux-eurodeputes.pdf>
- Saisine de la Médiatrice européenne :
<https://www.pollinis.org/publications/argumentaire-au-soutien-de-la-saisine-par-pollinis-du-medi-ateur-europeen/>